

Pouvoir d'emprunt—Loi

que ces compressions doivent être justes et équitables. Nous savons tous cela. Ce que je voudrais que le député me dise, c'est dans quel domaine il réduirait nos dépenses.

M. Nault: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de répondre à la question du député parce que nous avons entendu bien des belles paroles dernièrement et que nous y gagnerions tous à répondre aux questions rapidement et le plus clairement possible.

D'une part, le gouvernement informe les Canadiens qu'il doit réduire le déficit, mais cela ne l'empêche pas de dépenser 90 millions de dollars à faire la publicité du budget et d'autres programmes. Je voudrais bien pouvoir obtenir ces 90 millions de dollars pour assurer le développement régional de Kenora—Rainy River plutôt que de les dépenser en annonces publicitaires qui ne me disent rien sauf que nous avons un problème de déficit. J'aurais pu dire la même chose au gouvernement il y a des années d'après les résultats d'une enquête que j'ai déjà effectuée dans ma circonscription. On ne cesse de me dire que le déficit est notre plus grave problème actuellement.

On peut réduire rapidement les dépenses dont je viens de parler sans nuire à personne. Le député m'a critiqué parce que j'ai dit que nous devons réduire le déficit, mais sans toucher à certains programmes. C'est vrai que nous ne devrions pas toucher à ces programmes. Je suis fermement convaincu que nous ne devrions pratiquer des compressions ni à Radio-Canada, ni à VIA Rail ni dans le régime de l'assurance-chômage pour réduire notre déficit. Ce sont des secteurs importants qui font partie de notre rêve national en admettant qu'un tel rêve subsiste encore au Canada actuellement. Mais je siège aux Communes parce que je crois en ce rêve. Nous devons maintenir ces programmes.

A mon avis, le gouvernement devrait commencer par imposer les gens qui ne paient aucun impôt, ceux qui s'en tirent à bon compte. Il est grand temps qu'ils assument une part du fardeau fiscal. Je n'ai pas d'objection à assumer la mienne en ce qui me concerne.

M. Malone: Nommez-les.

M. Nault: Oh, nommons-les. Les grandes industries sont loin de payer autant que le député. Elles paient 6 p. 100 alors que nous avons payé 60 p. 100 au cours des quatre dernières années. Est-ce juste et équitable? Le député de Red Deer me disait de ne pas parler de juste et d'équitable. Je n'ai rien contre le fait de payer ma juste part, mais je dis que le gouvernement devrait regarder ce qu'il coupe et qui sera touché avant de décider.

M. Loiselle: Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de son intervention. Je voudrais lui rappeler

que dans ce budget nous visons les sociétés qu'il nous accuse de ne pas imposer suffisamment. Il y aura une nouvelle taxe sur les grandes sociétés qui rapportera 1 milliard. C'est certainement un pas dans la bonne direction.

Deuxièmement, je voudrais dire au député, qui parle des riches qui ne paient pas d'impôt, qu'il devrait leur demander ce qu'ils pensent de la surtaxe de 2 p. 100 et de 3 p. 100 applicable aux hauts revenus. Il me semble que c'est aussi un pas dans la bonne direction. Nous avons pris soin de faire en sorte que ceux qui en ont les moyens fassent une contribution additionnelle à l'effort de réduction de la dette.

Le député a mentionné la publicité. Il est facile de lancer un gros chiffre comme 90 millions, mais cela comprend toute la publicité faite par les agences et les ministères du gouvernement, et l'essentiel est de la publicité pour des services. Il a peut-être son opinion sur la publicité au sujet du budget, et je la respecte, mais les services du gouvernement, de Radio-Canada et des sociétés d'État doivent faire l'objet de publicité afin que les gens les connaissent. Nous vivons au XX^e siècle et peu d'organisations peuvent n'en pas tenir compte. Cette somme de 90 millions est ce que nous payons en intérêt chaque jour. Elle n'épongerait pas le déficit. A mon sens, le député aurait à imposer de plus fortes restrictions et c'est pourquoi je lui demande où il couperait dans les dépenses.

M. Nault: Monsieur le Président, je comprends la question du ministre. Je vais essayer de répondre brièvement, mais il a posé trois ou quatre questions. J'aimerais surtout répondre à sa question sur le déficit, car cela me pose un gros problème, comme à tous les Canadiens d'ailleurs. Un de mes bons amis qui est juif dit toujours que mieux vaut poser une question que donner une réponse. Je vais donc poser une question au ministre, après quoi je répondrai à la sienne.

Si le budget est si bien structuré et atteint le but visé, pourquoi le déficit a-t-il augmenté au lieu de diminuer? Je ne suis pas sûr que les restrictions dans l'immédiat vont porter fruit dans le futur. L'économie canadienne est florissante depuis quatre ou cinq ans, pourtant le déficit n'a pas diminué. Qu'est-ce qui va arriver si l'économie ralentit? Que va faire le gouvernement?

Le ministre doit se rendre compte que, si je reste député assez longtemps, et je l'espère, je finirai par siéger sur les banquettes ministérielles. Je pourrai alors lui dire ce que je pense et ce sera à lui de me critiquer. Le gouvernement a mal administré la chose publique depuis cinq ans, autrement le déficit ne serait pas aussi élevé,